

## **Préambule :**

aujourd'hui il n'est pas encore question de candidature, l'objectif n'est pas de constituer une liste pour les municipales de 2020, mais de proposer un projet pour la commune dans le cadre du prochain mandat 2020-2026.

Bien évidemment cela conduira à la création d'une liste pour défendre ce projet. Mais la méthode est claire et itérative, elle va se décomposer en deux étapes :

- une première étape jusqu'en décembre 2019 qui va consister à faire plusieurs rencontres, avec pourquoi pas des intervenants extérieurs, pour définir deux choses :
  - une méthode d'organisation de l'équipe municipale et de concertation avec les administrés.
  - un projet de territoire pour la commune.
- une seconde étape en janvier 2020 qui consistera à créer une liste de personnes qui voudront défendre ce projet politique. Cette liste pourra être une liste de 15 personnes si il y a plusieurs listes, mais cela pourra également être une liste ouverte si il n'y a qu'une seule liste ou une liste incomplète si il y a moins de 15 volontaires pour défendre le projet.

Bien évidemment, les personnes qui participeront à la première étape ne seront pas nécessairement candidats et de la même façon des personnes qui n'auront pas participé à la définition du projet pourront y adhérer et participer à la liste.

## **Calendrier :**

**une réunion le 25 octobre** : aménagement du centre bourg, les commerces et les services.

**une réunion en novembre** : les services municipaux, le CCAS, l'école.

**une réunion en décembre** : urbanisme, tourisme et synthèse.

**Janvier 2020** : réunion publique pour présenter un projet et constituer une liste.

## **1- quel type de gouvernance pour la commune.**

1- chaque conseiller sera responsable d'une commission et les commissions seront ouvertes à tout administré de la commune qui en aura fait la demande. En particulier une commission commerce / artisanat et une commission santé avec tous les professionnels de la commune concernés.

2- il y aura une journée fixe dans la semaine qui sera réservée à la permanence du maire et des adjoints.

3- il y aura un élu d'astreinte téléphonique 24h/24 et 365j/365. Des rencontres d'élus possible le samedi matin.

4- des réunions publiques pour tous les sujets structurants.

5-création d'un budget participatif : Si vous avez des idées, si vous avez des envies, si vous souhaitez améliorer votre cadre de vie, vous pouvez déposer un projet. Un vote pour tous les administrés qui le souhaite est ensuite organisé pour élire les projets retenus.

6-Une utilisation d'internet et du numérique maîtrisée pour échanger en interne et avec les administrés.

7- une boîte à idées, avec une réponse apportée à toutes les propositions ou questions déposées.

8- soutenir les associations, re-faire un forum.

9- accueil des nouveaux habitants.

10- créer un bureau de l'artisanat, des services, .... créer du lien social pour que la commune assure la coordination de toutes les activités sur le territoire communal.

## **2- veut on faire une commune nouvelle ?**

- on peut imaginer intégrer la commune nouvelle de Noyant Villages ou de Baugé en Anjou.
- on peut imaginer rejoindre la commune nouvelle de Longué-Jumelles.
- on peut imaginer créer une commune nouvelle avec Vernantes, ... Saint Philbert ....

Mais on peut aussi considérer que l'on est jamais mieux servi que par soi-même et vouloir garder notre identité. Le prochain mandat va encore voire beaucoup de modification dans l'organisation territoriale et qu'il est trop tôt pour répondre à cette question. La seule raison qu'aurait Mouliherne aujourd'hui de vouloir former une commune nouvelle, serait de penser que l'on a plus la capacité de trouver une équipe municipale capable de gérer la commune. L'expérience de ce mandat montre bien que la création de beaucoup de communes nouvelles a été motivée par des luttes de pouvoir. A la fin du prochain mandat on pourra se poser la question avec un peu de recul par rapport à la création de SVL mais pour le moment il faut rester comme on est.

## **3- Quelle doit être la priorité du prochain mandat.**

- la rénovation de l'école,
- le développement du tourisme
- les commerces et le développement économique
- **l'aménagement du centre bourg dans une cohérence d'ensemble avec comme objectifs, l'habitat séniors et les services.**